

Image not found or type unknown



Aide pour convention de pacs

Par **STEPH21M**, le **27/03/2011 à 16:56**

Bonjour, nous souhaitons avoir de l'aide pour la rédaction d'un pacs, car mon concubin a une maison qu'il voudrait me laisser en usufruit jusqu'à ma mort car nous avons un enfant donc je ne pourrais pas en bénéficier, est-ce que c'est possible ?

Par **edith1034**, le **27/03/2011 à 17:00**

c'est possible mais il faut qu'il fasse un testament avec son pacs pour tout savoir sur le pacs <http://www.fbls.net/pacscreation.htm> pour tout savoir le testament avec les modèles gratuits <http://www.fbls.net/testamentP.htm>